

VENDREDI

25 NOVEMBRE 1831.

Ce Journal paraît les Jeudi et Dimanche de chaque semaine.

On s'abonne à Lyon, au Bureau du Journal, rue d'Amboise, barrière de fer ;

Au Bureau de la Conservation des Affiches, Galerie de l'Argue, escalier M, au 1^{er} étage ;

A la librairie de M. Babeuf, r. S. Dominique, Et à l'Imprimerie du Journal.



PREMIÈRE ANNÉE.

N° 47.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est de 1 franc 50 cent. pour un mois, et de 4 fr. pour trois mois.

On ajoutera pour les frais de poste 2 centimes par N° pour le département et 4 centimes hors du département.

Les lettres et paquets doivent être affranchis.



La Glaneuse,

JOURNAL DES SALONS ET DES THÉÂTRES.

Lyon, 21 novembre 1831.

A l'heure où nous écrivons, on s'égorge dans les rues : le sang fume sur le pavé!!!

Voilà l'effroyable résultat que nous avons prévu ! Ah ! en face de tels événemens, nous taire serait lâcheté ; leur gravité rend notre tâche difficile ; mais il n'importe... notre devoir, nous le remplirons. Citoyens avant tout, aujourd'hui encore nous élèverons la voix pour déclarer ouvertement nos sympathies, nos convictions !

Nos sympathies, disons-le bien haut !... elles sont pour la classe la plus nombreuse et la plus pauvre ; aujourd'hui et toujours nous serons ses défenseurs ; aujourd'hui et toujours nous revendiquerons pour elle les droits sacrés de la justice, de l'humanité !!!

Oui, nous avons gémi profondément de leurs maux ; nous nous sommes associés à toutes leurs misères ; nous les avons vus, ces malheureux, sans pain et sans asile ; nous les avons vus poursuivis par toutes les tortures du besoin, et nous avons compati à leurs douleurs ; naguère, les premiers, on nous a vus plaider leur cause ; les premiers, nous avons fait entendre un cri d'humanité ; les premiers, nous avons fait appel à tout ce qu'il y a de sentimens généreux au fond du cœur, et nous avons demandé un peu de pain pour des hommes qui se mouraient de faim !....

Eh bien ! notre voix n'a pas été entendue, alors que nous disions : Secourez des frères malheureux ; secourez-les, vous qui ne savez pas ce que c'est que la faim, qui ne l'avez jamais sentie ; secourez-les, hâtez-vous, car celui qui souffre ne peut attendre ! Craignez les funestes effets du désespoir, le malheureux que la faim égare ne connaît rien. Eh bien ! malheur à ceux dont l'égoïsme les pousserait à d'horribles excès ! Oui, malheur ! malheur et honte à ceux-là !!!

Ces prévisions sinistres, les voilà réalisées !

Et en ce moment ils font feu sur des malheureux que le désespoir égare ; ils les ont réduits là et ils les tuent !..... Entendez ces coups de fusil, ce sont nos frères qu'on égorge !!!

Pleurons sur notre uniforme ! Cet uniforme-là sera lourd sur nos épaules ; il est souillé du sang de nos concitoyens !....

Ils disent qu'ils défendent la loi, eux qui tirent en ce moment sur une population affamée ; oh ! la loi !..... nous aussi nous la respectons, et plus qu'eux ! mais il est une loi de justice, d'humanité qu'il ne fallait pas méconnaître ! une loi éternelle, sainte, antérieure à toutes les autres, et plus inviolable que toutes les autres ; celle-là leur commandait de venir au secours de leurs frères ; eh bien ! ils ont été sourds, ils n'ont pas voulu entendre les cris déchirans de la

misère, de la faim !.. ils ont froidement nettoyé leurs fusils, et puis ils ont attendu que les angoisses du désespoir aient enfin armé ces malheureux pour les tuer comme des bêtes féroces !!!...

Qui nous dira maintenant où s'arrêtera le carnage ! qui oserait affirmer que ces coups de feu que nous entendons ne retentiront pas à Paris et ailleurs ! qu'ils ne seront pas le prélude de scènes effroyables !

Nous aurons une consolation du moins ! c'est d'avoir tout fait pour les éviter ! Que ceux qui les ont provoqués osent interroger leurs consciences !... ils auront à répondre de tous ces maux devant l'opinion, devant le pays !... le pays qu'ils ont ensanglanté et qui leur criera avec nous honte et malédiction !!!...

Honte et malédiction cent fois à ces hommes aveugles qui nous poussent à d'horribles calamités ! à ces hommes faibles et ignorants qui se sont emparés de notre révolution pour la rapé-tisser à leur taille ! à ces hommes sans conscience et sans conviction, qui n'ont pas voulu comprendre que nous entrions dans une ère nouvelle et qu'il fallait répudier à tout jamais les traditions du passé ! oh oui ! honte et malédiction à ceux-là, ils ont ouvert l'abîme !!!.....

Qu'ils se tiennent bien aujourd'hui ! ils marchent sur du sang.....

Lyon, 22 et 23 novembre.

Il est minuit, le silence le plus effrayant règne dans toute la ville. Ce silence est interrompu par quelques coups de fusils, et chaque explosion nous annonce peut-être la mort d'un de nos frères. Le jour paraît, le nombre des ouvriers armés s'est considérablement accru, la lutte vient de recommencer sur plusieurs points ; un grand nombre d'ouvriers et de jeunes gens se sont joints aux ouvriers en soie. Ils ont juré de vaincre ou de mourir. Ils tiendront leur serment.

Les gardes nationaux ont enfin compris le rôle honteux que l'autorité leur faisait jouer dans ce drame terrible. Ils ont presque tous cessé de faire feu sur le peuple, ils ont caché leurs habits : qu'ils se hâtent de les brûler ; ils sont souillés de sang.

Exaspérée par la perte de quelques-uns de ses chefs, la troupe de ligne se bat avec acharnement : l'enthousiasme du peuple est à son comble ; entouré de morts et de blessés, il semble retremper son courage dans le sang de ses frères. Oh ! nous renonçons à peindre ces scènes d'horreur !.....

La nuit vient mettre un terme à cet affreux carnage, mais le réveil du peuple sera terrible. Il est maître des positions les plus avantageuses, des feux sont allumés sur les hauteurs, les ouvriers veillent en silence. Ils comptent sur la victoire.

Vers deux heures du matin une vive fusillade s'engage, les troupes abandonnent la ville, la cause du peuple a triomphé ! sa vengeance sera terrible, sans doute, le pillage, l'incendie, les massacres..... Silence, trembleurs du juste-milieu ! silence, aristocrates égoïstes ! ne calomniez pas le peuple ; il vous tenait hier dans sa main, il n'avait qu'à la fermer pour vous écraser tous, et cette main généreuse, il l'a ouverte..... Ne tremblez plus.

AUX OUVRIERS LYONNAIS.

Braves ouvriers !

La victoire est à vous ; le noble usage que vous en avez fait, prouve votre force et votre modération.

Des excès ont été commis ; mais les coupables

étaient étrangers à notre cité ; vous les avez arrêtés, les tribunaux en feront justice.

Que vos succès ne vous aveuglent pas. L'intrigue va chercher à vous enlever le fruit de votre courage. On vous entourera de pièges ; le carlisme voudra s'introduire dans vos rangs ; repoussez-le, ce parti n'a rien à perdre et tout à gagner.

Ne laissez pas ressaisir aux hommes qui vous ont fait mitrailler un pouvoir dont ils sont indignes ; ils ne doivent plus souiller de leur présence un sol arrosé du sang de nos frères.

Braves ouvriers, vous connaissez nos droits à votre estime et à votre confiance.

Les premiers, nous avons élevé la voix en votre faveur ; il y a trois jours encore nous avons montré aux fabricans l'abîme dans lequel leur égoïsme pouvait les engloûtir ; et depuis vous nous avez vus combattre dans vos rangs. Deux de nos rédacteurs ont été dangereusement blessés ; étendus sur le lit de douleur, ils n'ont pas cessé de faire des vœux pour le triomphe de votre cause.

Repoussez des insinuations perfides, conservez cette attitude ferme et imposante que vos ennemis eux-mêmes sont forcés d'admirer, et nous pourrions répéter avec vous :

LA LIBERTÉ SERA DÉSORMAIS UNE VÉRITÉ.

AUX AUTORITÉS DE LYON.

Des Français ont versé le sang français ! nous allons examiner en quelques mots ce que vous avez fait pour prévenir cette horrible catastrophe.

Vous, M. le préfet, vous avez entendu la voix des ouvriers, vous avez plaidé leur cause auprès des fabricans, et si le tarif n'a été qu'une déception, ce n'est pas sur vous que le blâme doit retomber ; nous ne jugeons que les intentions, et les vôtres nous ont paru dignes d'éloges. Peut-être pourrions-nous vous reprocher un peu de faiblesse pendant nos trois journées, mais nous devons oublier cette faiblesse en faveur de ce que vous avez fait pour le peuple.

M. Boisset ! Ah ! pour celui-ci, permettez-moi de vous renvoyer sa proclamation du 21 ; vous y lirez : *Nous, Maire de, etc.... in-*

... tous les habitans à fermer leurs portes d'allées partout où les
PERTURBATEURS se présenteront.

Le 21, les ouvriers étaient des PERTURBATEURS, et nous devions
fermer nos portes, de crainte que ces PERTURBATEURS ne trouvassent
dans nos allées un refuge contre la mitraille.

Ce bon M. Boisset !

Mais voyez donc comme la peur rapproche les distances : deux
jours après les PERTURBATEURS sont appelés Lyonnais ; un jour de plus,
M. Boisset les aurait appelés Français. Mais ce n'est pas tout, dans
la proclamation du 23, notre maire - adjoint veut bien écouter les
plaintes de ces perturbateurs devenus Lyonnais, et concerter avec eux
des mesures d'ordre convenables à tous les intérêts.

Ce bon M. Boisset ! nous lui votons une couronne civique.

Et le comte Roguet !

Ma par un sentiment d'humanité, il a consenti à la retraite de la
garison.

Quelle amère dérision ! Des fonctionnaires publics ont osé nous
parler de l'HUMANITÉ du comte Roguet, et les pavés fumaient encore
du sang versé par ses ordres.... Que chaque goutte de ce sang re-
tombe sur sa tête !

UNE PROCLAMATION ET UNE PROTESTATION.

Hier, dans l'après-midi, la proclamation suivante a
été affichée sur les murs de Lyon.

Lyonnais !

Des magistrats perfides ont perdu de fait leurs droits à la confiance
publique ; une barrière de cadavres s'élève entre eux et nous, tout
arrangement devient donc impossible. Lyon, glorieusement éman-
cipé par ses enfans, doit avoir des magistrats de son choix, des ma-
gistrats dont l'habit ne soit pas souillé du sang de leurs frères !

Nos défenseurs nommeront des syndics définitifs pour présider
avec toutes les corporations respectives à la représentation de la ville
et du département du Rhône.

Lyon aura ses comices ou assemblées primaires ; les besoins du
peuple provincial seront enfin entendus, et une nouvelle garde ci-
toyenne sera organisée.... Plus de charlatanisme ministériel pour
nous en imposer.

Soldats, vous avez été égarés ; venez à nous, vos blessés vous di-
rent si nous sommes vos frères.

Gardes nationaux, des ordres donnés par des hommes perfides et
adressés ont compromis votre habit. Vos cœurs doivent être français :
reconnaissez-vous à nous pour maintenir l'ordre.

Nous sommes sûrs qu'au premier rappel chacun de vous se trou-
vera sur les places d'armes respectives.

Tous les bons citoyens s'empresseront de rétablir la confiance en
ouvrant leurs magasins.

L'arc-en-ciel de la vraie liberté brille depuis ce matin sur notre
ville : que son éclat ne soit pas obscurci.

VIVE LA VRAIE LIBERTÉ !

Lyon, le 25 novembre 1851.

Pour la commission des ouvriers :

LACOMBE, syndic ; FRÉDÉRIC, vice-président ;
CHARPENTIER ET LACHAPELLE, syndic.

Quelques exemplaires de cette proclamation venaient
d'être affichés depuis deux heures, lorsqu'on a placardé
sur les murs la protestation suivante :

Lyonnais,

Nous soussignés Lacombe, syndic ; Frédéric, vice-président ;
Charpentier et Lachapelle,

Declaron que nous protestons contre une adresse aux Lyonnais,
en date du 25 novembre 1851, commençant par ces mots :

« Des magistrats perfides, » et finissant par ceux-ci : « Que son
éclat ne soit pas obscurci. »

Cette adresse manifestant des sentimens qui n'ont jamais été les
nôtres, et, nous osons le dire, ni ceux de nos camarades, il est de notre

honneur et de notre patriotisme de protester contre cet acte, d'au-
tant plus lâche, que nous n'avons jamais posé notre seing sur cette
adresse.

Fait à l'Hôtel-de-Ville de Lyon, ce 25 novembre 1851.

LACOMBE, FRÉDÉRIC fils, GUILLOT, TRICHER,
MOLLARD, ADT. ST-EVE, MARMIN.

Des groupes se forment auprès de cette nouvelle affi-
che ; il est nuit, mais des complaisans tiennent une
chandelle à la main, et lisent la protestation tout haut
en la commentant ; or, vous connaissez le proverbe :
Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son ; et quoique
nous ayons entendu plusieurs de ces cloches parlantes,
dont le timbre était bien fêlé, nous avons cependant pu
retenir ces mots : *Voyez-vous ça ! ce sont des carlistes, ce
sont des hommes qui veulent destituer le gouvernement, ils
parlent de charlatanisme ministériel ; on ne peut pas renverser
un gouvernement comme ça, il faut des ordres de la capitale,*
et mille autres mauvaises raisons dont vous apprécierez
l'in vraisemblance, lorsque je vous aurai donné le mot
de l'énigme.

Le voici :

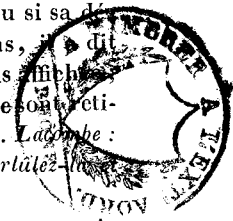
Quelques patriotes étaient réunis à M. Lacombe, syndic
des ouvriers, dans une salle de la mairie. Les chefs qui
avaient conduit nos braves au combat étaient dispersés
dans les différens quartiers de la ville ; il régnait en ce
moment dans Lyon un désordre qui était inévitable,
mais dont les suites pouvaient compromettre la cause
du peuple.

Un ouvrier se présente, il sort une proclamation qu'il
venait de rédiger ; elle est lue, commentée et augmentée
en présence de M. Lacombe. Elle est lue trois fois. M.
Lacombe donne même l'ordre d'envoyer cette proclama-
tion à un imprimeur ; celui qui l'avait rédigée part avec
quatre fusiliers. Bientôt après on s'aperçoit que cette
proclamation n'est revêtue d'aucune signature ; on con-
sulte à l'instant M. Lacombe, qui ne signe pas en effet,
mais qui donne son nom. Il est à l'instant copié par un
des assistans. Mais un seul nom ne suffit pas ; M. Lacombe
est de nouveau consulté, et alors il dicte les noms des
trois autres personnes qui figurent sur la proclamation.
Vous les connaissez assez, lui dit-on, pour répondre de
leur assentiment ? oui, dit M. Lacombe, et un nouveau
message porte ces noms à l'imprimeur.

Mais la proclamation n'arrivait pas, et on expédie un
troisième message à l'imprimeur, auquel on demande
si cette pièce sera bientôt tirée, et ce message est signé
de M. Lacombe lui-même.

Quelques instans après, M. Lacombe quitte la salle
dans laquelle étaient réunies les personnes dont nous
avons parlé, et lorsqu'il y revient, il hésite, il a fait des
réflexions, cette proclamation le compromettrait. Nous
ignorons si M. Lacombe s'est laissé influencer ou si sa dé-
termination a été spontanée. Dans tous les cas, il n'a
formellement que la proclamation ne serait pas affichée,
alors quelques-unes des personnes présentes se sont reti-
rées ; l'une d'elles à même dit en partant à M. Lacombe :
*Lorsqu'on vous apportera cette proclamation, brûlez-la,
tout sera dit.*

Nous ignorons quels sont les motifs qui ont pu empê-
cher de détruire cette pièce. Les fusiliers en avaient



sans doute, gardé quelques exemplaires qu'ils ont affichés.

Quoi qu'il en soit, M. Lacombe, dont nous connaissons d'ailleurs le patriotisme et le courage, ne devait pas appeler lâche un acte auquel il avait donné son assentiment, quoiqu'il n'y eût pas apposé son seing. Il devait réfléchir avant de l'approuver; mais une fois la détermination prise, il devait en accepter toutes les conséquences, et savoir que les personnes qui avaient d'abord, comme lui, approuvé la proclamation, avaient aussi, comme lui, donné des preuves de courage et de patriotisme.

Voilà toute la vérité; les preuves sont entre les mains de l'imprimeur; quant aux témoignages, ils ne nous manqueront pas.

Nous espérons que ces explications, dont on voudra bien nous pardonner la longueur, mettront un terme aux suppositions absurdes auxquelles a donné lieu la lecture de la protestation.

L'ordre règne dans Lyon; les proclamations ont été prodiguées, et les mêmes autorités, qui d'abord ont ordonné l'effusion du sang, qui annonçaient ensuite se mettre en permanence, épuisent toutes les formules laudatives, pour conserver un pouvoir dont elles ont si bien usé. Leur impérite a fait succomber nos frères, nos amis; leur impérite pourra-t-elle, dans des circonstances aussi graves, nous tirer de l'affreuse position dans laquelle nous sommes? Caméléons politiques, comment effacer de vos fronts ce stygmate effrayant? n'avez-vous donc personne à regretter parmi les nombreuses victimes qui ont teint de leur sang les marches de l'Hôtel-de-Ville?

Voici votre proclamation de mercredi, froide ironie que nous soumettons sans réflexions.

Lyonnais!

Nous avons voulu faire cesser l'effusion du sang; et le général, mu par un sentiment d'humanité, a consenti à la retraite de la garnison. Toujours dévoués au maintien de l'ordre, c'est à vous à nous apprendre si la voix de vos magistrats ne doit plus être entendue. Craignez l'anarchie; songez au bien de vos familles et de la cité. Nous sommes restés pour écouter vos plaintes et concerter avec vous les mesures d'ordre convenables à tous les intérêts; et, à cet effet, nous demeurerons en permanence réunis dans l'hôtel de la préfecture.

Le Préfet, DUMOLART.

Le Maire, BOISSET, adjoint.

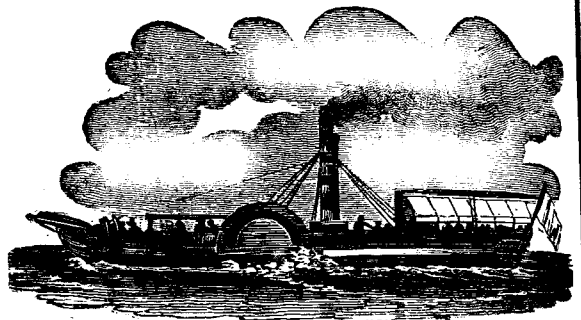
DUPLAN, E. GAUTIER, M. B. GROS.

Le comte Roguet vient d'être nommé pair de France!!! C'est bien!!! Qu'il aille cacher sous l'hermine le sang dont il s'est souillé; mais qu'il ne paraisse jamais dans nos murs. Pourrait-il y rentrer, le deuil qui y règne ne réveillerait-il dans son ame ni douleurs ni remords?

Pendant ces deux cruelles journées, nous avons été dominés par une amère réflexion que nous ne pouvons taire: il est horrible de penser qu'avec un peu d'argent

on aurait pu prévenir une catastrophe qui afflige si profondément notre cité. Nous ne pouvons nous dissimuler non plus qu'avec des mesures plus sages l'autorité aurait pu empêcher le sang de couler, et nous n'aurions pas à déplorer la perte de nos amis et de nos frères qui ont succombé dans les deux partis.

BULLETIN DES ANNONCES.



BAISSE DE PRIX.

PAQUEBOTS A VAPEUR SUR LE RHONE.

SERVICE D'HIVER,

De Lyon à Avignon, en un jour et demi.

A dater du 13 novembre 1851, les prix seront réduits:

	Premières.	Secondes.
Lyon à Avignon.	20 fr.	15 fr. 50.
au St-Espirit	15	12
à Valence.	10	7 50

LES DÉPARTS AURONT LIEU,

Jeudi, } de la chaussée Perrache.
Dimanche, }

La marche supérieure des bateaux leur permet de laisser reposer MM. les voyageurs la nuit, d'arriver à Avignon avant les voitures de terre et assez à temps pour prendre les diligences de Marseille, Nîmes, Montpellier, etc.

S'adresser au bureau de la Compagnie, quai de Retz, n° 42.

OPUSCULE SUR LA SURDITÉ.

GUÉRISON étonnante des surdités et autres affections de l'oreille, réputées jusqu'à nos jours incurables; aujourd'hui il existe une preuve du contraire. La mixture organo-acoustique du docteur Frank-Louis, premier médecin de S. M. l'archiduchesse Marie-Louise. L'efficacité de ce remède est constatée par les succès obtenus par les malades et par les médecins, dont la prescription est une preuve convaincante de son vertu.

Le dépôt se trouve à Paris, rue St-Lazare, n° 150, et à Lyon, SEUL DÉPÔT, au bureau de la conservation des affiches, galerie de l'Argue, escalier M., où l'on délivre l'opuscule et les noms des personnes guéries.

M. CHERET, artiste du Grand-Théâtre, dont l'excellente méthode a été justement appréciée, prévient le public qu'il donnera des leçons de piano et de chant, soit en ville, soit chez lui, rue Pas-Etroit, n° 11.

— Il reste encore à prendre quelques actions de 500 fr. pour une entreprise qui offre toute sécurité et d'immenses bénéfices. Les personnes qui désireraient y participer peuvent s'adresser, pour les renseignements, au bureau de la Conservation des affiches, galerie de l'Argue, de 8 à 10 heures du matin; ou au bureau de la Glanouse.

J. A. GRANIER, Rédacteur-Gérant.